

- Présentation de la démarche DAHLIR en insistant plutôt sur le DI et DQPV en lien avec les question de l'employabilité, de la parentalité

**DAHLIR Handicap :** Le dispositif met en place un accompagnement individualisé, gratuit et de proximité pour aider la personne à trouver l'activité et la structure de loisirs – en milieu ordinaire – correspondant à son projet.

Il s'adresse aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap qui souhaitent pratiquer une activité régulière de loisirs : sport, culture, bénévolat, centre de loisirs.

La sollicitation peut venir de la personne elle-même, d'un membre de sa famille, du référent de la structure médico-sociale ou bien encore de la structure de loisirs.

**DAHLIR Insertion :** Nous proposons un accompagnement individualisé vers une pratique autonome et régulière dans une association sportive, culturelle ou de bénévolat.

Le DAHLIR Insertion s'engage en proposant un accompagnement individualisé aux personnes en situation d'isolement, de précarité sociale dans leur intégration d'une activité et d'un club de loisirs de leur choix.

Pour cela, nous nous appuyons sur un travail partenarial avec différents types de structures : centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centre provisoire d'hébergement, Ecole de la 2ème Chance, Contrat Local d'Insertion, assistantes sociales de secteur, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation...

**DAHLIR Santé :** Diabète, cancer, problématiques cardio respiratoires... Pour les personnes atteintes de maladies chroniques, l'activité physique adaptée est un élément majeur dans le parcours de soin. Les bénéfices liés à une pratique régulière sont nombreux : réduction de la fatigue, amélioration de la qualité de vie, diminution des risques de récurrences.

Le dispositif DAHLIR Santé vise à décloisonner les univers du sport et de la santé afin de permettre aux personnes atteintes de maladie chronique d'accéder à une pratique régulière, adaptée et pérenne d'activité physique.

**DAHLIR Politique de la ville :** Certains habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ont des difficultés d'accès aux droits communs, notamment à la pratique régulière d'activités de loisirs. Facteurs culturels, rapport au corps, manque de confiance en soi, de connaissance de l'offre de loisirs de proximité... La pratique d'une activité physique ou culturelle ne constitue pas forcément une priorité pour eux.

Pourtant il s'agit d'un formidable support pour rompre l'isolement, assimiler des codes transposables à la recherche de formation, d'un emploi, la parentalité...

Les chargés d'accompagnement de l'association DAHLIR vont à la rencontre des habitants, associations, clubs du quartier afin de créer des liens entre ces différents acteurs. Leur rôle consiste à accompagner de manière individuelle les habitants du quartier dans leur projet d'activité de loisirs réguliers.

- Présentation du programme ISS
- Présentation accompagnement club FFCO